



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/465  
8 octobre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANÇAIS

---

Cinquante et unième session  
Point 110 a) de l'ordre du jour

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME : APPLICATION  
DES INSTRUMENTS RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies  
pour les victimes de la torture

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION . . . . .	1 - 4	2
II. PRÉSENTATION DU FONDS . . . . .	5 - 10	2
III. SOURCES DE FINANCEMENT . . . . .	11 - 19	3
IV. PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS . . . . .	20 - 30	6
V. RECHERCHE DE FINANCEMENT . . . . .	31 - 37	9

ANNEXES

I. Contributions versées ou annoncées par les gouvernements . . . .	11
II. Organisations humanitaires bénéficiant des subventions du Fonds	23

## I. INTRODUCTION

1. Au long des années, les organes et institutions de l'Organisation des Nations Unies se sont efforcés d'assurer à tout individu une protection efficace contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants<sup>1</sup>. Nombre d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme contiennent des dispositions visant à l'interdiction et à l'élimination de la torture. Plusieurs conventions internationales contiennent de telles obligations, que les États qui les ont ratifiées sont tenus de mettre en oeuvre<sup>2</sup>. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, en son article 4, dispose que la torture ne peut être tolérée en aucune circonstance, y compris pendant des états d'exception ou de conflit armé. De nombreuses législations nationales de droit pénal prohibent et sanctionnent toute forme de torture.

2. Malgré les différentes mesures prises par les Nations Unies, d'autres organisations internationales, les États Membres, les juges, les avocats, les médias et les organisations non gouvernementales concernées pour renforcer l'application des normes relatives à la protection contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la torture continue à être pratiquée dans de nombreux pays.

3. Selon les informations dont disposent les Nations Unies, la torture, qui constitue l'une des atteintes les plus graves à l'intégrité humaine, cause des séquelles physiques et psychologiques susceptibles de durer plusieurs années, voire plusieurs dizaines d'années, ou d'être irréversibles, non seulement pour les victimes directes, mais aussi pour des membres de leur famille.

4. Pour venir en aide aux victimes de la torture et à leurs familles, l'Assemblée générale des Nations Unies a créé, par sa résolution 36/151 du 16 décembre 1981, le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture. L'Assemblée générale a ainsi étendu à toutes les victimes de la torture, où qu'elles se trouvent dans le monde, le mandat du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Chili (résolution 33/174 du 20 décembre 1978).

## II. PRÉSENTATION DU FONDS

### A. Mandat

5. Conformément à la résolution 36/151 de l'Assemblée générale, les contributions volontaires versées au Fonds sont distribuées par des voies établies en matière d'assistance, sous forme d'aide humanitaire, juridique et financière aux victimes de la torture et à leurs familles.

6. Le Fonds accorde un financement aux organisations humanitaires qui présentent un projet d'assistance médicale, psychologique, psychiatrique, sociale, économique ou juridique aux victimes de la torture et aux membres de leur famille. Il finance également des projets de formation de professionnels de la santé en matière de traitement des victimes de la torture par le biais de séminaires ou de conférences spécialisées.

## B. Administration

7. Le Fonds est administré, conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU, par le Secrétaire général, assisté d'un Conseil d'administration composé de cinq membres ayant une vaste expérience dans le domaine des droits de l'homme, siégeant à titre individuel et nommés par le Secrétaire général, compte tenu d'une répartition géographique équitable et en consultation avec leur gouvernement, pour un mandat de trois ans renouvelable.

8. Le Conseil d'administration est composé de M. Jaap Walkate (Pays-Bas), Président, Mme Elisabeth Odio Benito (Costa Rica), M. Ivan Tosevski (ex-République yougoslave de Macédoine), M. Ribot Hatano (Japon) et M. Amos Wako (Kenya). Il tient une session annuelle au printemps à l'Office des Nations Unies à Genève, pour examiner pendant une dizaine de jours les nombreux projets reçus. Le Conseil fait des recommandations de subventions au Secrétaire général pour les projets qui lui semblent pertinents et qui répondent au mandat du Fonds.

9. Une fois approuvées par le Secrétaire général, les subventions – avec les conditions qui peuvent y être liées – sont communiquées pendant l'été aux organisations bénéficiaires, qui doivent soumettre des rapports narratifs et financiers avant fin décembre sur la bonne utilisation des fonds. Ces rapports sont analysés par le secrétariat du Fonds puis soumis pour examen au Conseil d'administration (pour plus de détails, voir le précédent rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale, A/50/512, chapitre IV).

10. Toute l'année, le secrétariat du Fonds reçoit des informations, les analyse, si nécessaire en demande de nouvelles et prépare des synthèses et des remarques pour le Conseil sur la bonne gestion administrative et financière des projets par les organisations bénéficiaires. Il assiste les organisations qui le souhaitent dans la formulation d'un projet, réunit des informations sur le suivi du projet et contrôle l'application des recommandations du Conseil d'administration sur l'utilisation des subventions s'y rapportant. Le secrétariat du Fonds suit aussi avec les services compétents les questions financières liées à la gestion du Fonds.

## III. SOURCES DE FINANCEMENT

11. Le Fonds reçoit des contributions de gouvernements, d'organisations non gouvernementales et de particuliers. Afin de pouvoir répondre aux demandes de financement dans l'année en cours, les contributions doivent être versées au Fonds avant le mois de mai, date de la session annuelle du Conseil d'administration. Toute contribution faite après la session est tenue en compte pour l'année suivante.

### A. Les contributions gouvernementales

#### 1. Annonces de contributions

12. Les annonces de contributions gouvernementales au Fonds sont faites soit directement au Secrétariat, soit lors de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement à New York, ou

encore lors de la session annuelle de la Commission des droits de l'homme à Genève.

13. Les annonces de contributions suivantes sont en attente de paiement au 15 septembre 1996 :

	<u>Dollars</u>	<u>Année</u>
Brésil	10 000	1995
	10 000	1996
Chili	4 000	1996
Norvège	77 000	1996
Philippines	10 000	1996
Tunisie	1 600	1996

## 2. Évolution des contributions

14. Le nombre d'États apportant leur contribution au Fonds est passé de cinq en 1982 à 30 en 1994. Une baisse des contributions a été ressentie en 1995, cinq pays donateurs réguliers n'ayant pas renouvelé leur subvention au Fonds. En 1996, 26 États ont apporté leur soutien financier au Fonds, dont pour la première fois l'Afrique du Sud et l'Arabie saoudite.

Tableau 1

Évolution du nombre d'États apportant leur contribution au Fonds

<u>Année</u>	<u>États donateurs</u>	<u>Montant des contributions</u> (En dollars É.-U.)
1982	5	410 100
1983	8	361 846
1984	18	497 900
1985	13	515 859
1986	21	814 091
1987	19	783 602
1988	24	974 485
1989	20	735 679
1990	14	749 923
1991	20	1 096 449
1992	16	1 204 339
1993	27	1 926 198
1994	30	3 112 541
1995	25	2 829 629
1996	26	3 194 396 <sup>a</sup>

---

<sup>a</sup> Ce montant inclut les contributions reçues entre novembre 1995 et septembre 1996 pour l'année 1996.

15. Depuis le précédent rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale à sa cinquantième session (A/50/512, annexe I), les Gouvernements ci-après ont versé des contributions volontaires au Fonds au cours de la période allant du 15 septembre 1995 au 16 septembre 1996.

Tableau 2

Contributions reçues de gouvernements du 15 septembre 1995 au 16 septembre 1996

Gouvernements	Contributions (En dollars É.-U.)	Année	Numéro de la contribution
Afrique du Sud	8 888,00	1996	1
Algérie	5 000,00	1995	3
Allemagne	70 188,00 <sup>a</sup>	1995	13
	121 621,62	1996	14
Andorre	2 000,00	1996	2
Arabie saoudite	10 000,00	1996	1
Argentine	10 000,00	1996	6
Autriche	7 319,00	1996	12
Canada	17 967,05	1996	13
Danemark	340 049,31	1996	14
Espagne	53 954,47	1996	10
États-Unis d'Amérique	1 500 000,00	1996	12
France	97 087,37	1996	18
Grèce	10 300,00	1996	13
Irlande	40 978,00	1995	11
	47 100,00	1996	12
Israël	10 000,00	1996	2
Japon	100 000,00	1996	10
Kenya	1 000,00	1996	3
Liechtenstein	5 691,06	1996	8
Luxembourg	9 490,00	1996	13
Monaco	16 280,00	1996	3
Nouvelle-Zélande	16 947,50	1996	11
Pays-Bas	11 971,43	1996	14
	287 976,00	1996	15
République de Corée	10 000,00	1996	3
République tchèque	2 500,00	1995	3
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	46 153,85	1996	7
Sri Lanka	1 000,00	1996	5
Suède	445 103,86	1996	10
Tunisie	1 478,00	1996	6

<sup>a</sup> Ce montant correspond à la troisième tranche de la contribution allemande pour 1995.

16. Le tableau ci-dessus appelle les remarques suivantes :

a) Les États-Unis d'Amérique ont, pour la troisième année consécutive, versé au Fonds une contribution de 1,5 million de dollars, multipliant ainsi par 15 le montant de leur subvention par rapport aux années antérieures;

b) L'Afrique du Sud et l'Arabie saoudite ont contribué pour la première fois au Fonds;

c) Andorre et Israël ont pour la deuxième année contribué au Fonds;

d) L'Allemagne, l'Autriche, le Canada, l'Espagne, la France, la Grèce, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la République tchèque, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et la Tunisie contribuent régulièrement au Fonds. Le Danemark, l'Irlande et le Luxembourg, qui sont aussi des donateurs réguliers, ont augmenté leurs subventions; celle des Pays-Bas a plus que doublé depuis 1994;

e) Ainsi, au 16 septembre 1996, on constate une légère augmentation des contributions par rapport à 1995, même si le nombre d'États donateurs s'est stabilisé. Il faut néanmoins rappeler que certaines contributions, du fait qu'elles ont été reçues après le 31 mai 1996, dernier jour de la quinzième session du Conseil d'administration du Fonds, ont donc dû être comptabilisées pour utilisation après sa prochaine session, en 1997, alors qu'elles auraient normalement dû être affectées à des subventions en 1996.

B. Contributions d'institutions non gouvernementales et de particuliers

17. Certaines organisations ont contribué au Fonds depuis sa création. Ainsi, le Comité consultatif mondial de la Société des amis (Quakers) a accordé une subvention au Fonds depuis plusieurs années. En 1996, elle était d'un montant de 156 dollars.

18. Par ailleurs, l'entreprise genevoise Sharp a prêté gratuitement des machines à photocopier de grande rapidité, en mai 1996, permettant la réalisation, en quelques heures, de 13 000 photocopies en vue de la préparation des dossiers des membres du Conseil d'administration pour la quinzième session.

19. Il faut signaler aussi qu'un contributeur régulier au Fonds, M. Girardot (France), a payé cette année un montant de 198 dollars.

IV. PROGRAMMES SUBVENTIONNÉS

20. Pour une description détaillée des lignes directrices pour le traitement des propositions de financement et des programmes subventionnés (critères de sélection, présentation d'une demande de subvention, rôle du secrétariat du Fonds et du Conseil d'administration, types de demandes reçues), le lecteur est prié de se référer aux rapports précédents [A/50/512, chap. IV, et A/48/520, annexe I (rapport de synthèse sur 10 années d'activités)].

21. Chaque année, depuis sa première session, le Conseil d'administration adopte et, s'il y a lieu, révisé ses directives sur la manière de traiter les propositions de financement reçues et les programmes subventionnés, transmet ses recommandations pour approbation au Secrétaire général et en informe l'Assemblée générale et la Commission des droits de l'homme (ces directives figurent dans le document A/48/520, annexe I, chapitre III et appendices II, IV et V, et annexe V), conformément à la pratique établie par l'ONU en ce domaine pour les Conseils d'administration des fonds d'assistance dans le domaine des droits de l'homme (ibid., annexe III).

#### A. Quinzième session du Conseil d'administration du Fonds

22. Le Conseil d'administration a tenu sa quinzième session à Genève du 20 au 31 mai 1996, soit avec un jour de travail supplémentaire par rapport aux années précédentes, afin de faire face au surcroît de travail et de mieux informer les États sur sa réunion. Un communiqué de presse portant sur cette session a paru le 18 juillet 1996 à Genève<sup>3</sup>.

##### 1. Montant des fonds disponibles

23. Conformément au règlement applicable aux Fonds de contributions volontaires, une réserve de 15 % des dépenses annuelles envisagées doit être conservée pour l'année suivante et un taux de 13 % est appliqué pour les frais de soutien de programme.

24. Après déduction ainsi faite, le montant total de la somme disponible en mai 1996 pour accorder des subventions aux projets d'aide aux victimes de la torture s'élevait à 2 535 500 dollars (dont 100 000 dollars affectés au fonds d'urgence permettant de faire face à des situations de crise en dehors de la session annuelle du Conseil d'administration). Le Conseil d'administration a fait des recommandations d'affectation à des projets pour la totalité de la somme disponible.

##### 2. Montant des demandes de financement

25. Le montant des demandes de financement pour venir en aide aux victimes de la torture reçues par le secrétariat du Fonds s'élevait à plus de 5 millions de dollars en 1996, correspondant à 96 projets et sous-projets dans 54 pays.

##### 3. Recommandations du Conseil d'administration

26. Le Haut Commissaire aux droits de l'homme a approuvé, le 21 juin 1996, au nom du Secrétaire général, les recommandations du Conseil sur l'octroi de subventions à 96 projets présentés par 92 organisations humanitaires (voir tableau III). Au cours de la session, le Conseil d'administration a entendu en audiences privées neuf représentants d'organisations qui exécutent 25 différents programmes. Malgré la crise financière avant et pendant la réunion du Conseil d'administration, en raison du paiement tardif d'annonces de contributions et du petit nombre de contributeurs (26 sur 185 États Membres), le Conseil d'administration s'est attaché à honorer chaque demande de financement répondant aux critères de sélection établis par celui-ci dans une proportion de 30 à 48 % du budget sollicité, selon l'importance des traitements donnés et le nombre de

victimes assistées. La priorité a été donnée aux organisations qui avaient le mieux respecté les exigences du Conseil en matière de soumission de rapports narratifs et financiers sur l'utilisation des subventions octroyées antérieurement.

Tableau 3

Répartition géographique des subventions recommandées en 1996

Régions	Pays	Programmes	Organisations	Subventions (dollars É.-U.)
Afrique	15	16	16	396 000
Amérique du Nord	2	11	10	277 000
Amérique latine et Caraïbes	10	18	16	525 000
Asie et Moyen-Orient	10	17	17	564 500
Europe occidentale	10	26	26	564 500
Europe centrale et orientale	7	8	7	108 500
Total	54	96	92	2 435 500

27. Depuis la création du Fonds jusqu'au 16 septembre 1996, 255 dossiers de projets ont été ouverts par le secrétariat du Fonds. Une même organisation peut présenter plusieurs projets, qui peuvent également donner naissance à plusieurs sous-projets. Par ailleurs, des projets reçus peuvent être hors de la compétence du Fonds, ne pas répondre à tous les critères, être abandonnés par leurs auteurs, ne plus pouvoir être réalisés en raison d'un conflit armé, ou être rejetés parce que le secrétariat et le Conseil d'administration du Fonds estiment que l'organisation n'offre pas des garanties nécessaires à la bonne réalisation du projet présenté. En outre, chaque année, une dizaine de projets sont gardés en suspens dans l'attente de renseignements complémentaires demandés.

28. Afin d'assurer un contrôle plus efficace de la mise en oeuvre des programmes subventionnés, par exemple pour obtenir des informations complémentaires sur un programme donné et pour vérifier l'utilisation des subventions accordées, le secrétariat du Fonds collabore avec d'autres services compétents du Centre pour les droits de l'homme, du Secrétariat de l'ONU, des agences, programmes et fonds des Nations Unies sur le terrain, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le PNUD a ainsi été directement associé à la mise en oeuvre de certains programmes, avec l'accord des responsables, et une concertation avec le HCR existe, depuis la création du Fonds, en matière d'assistance à des réfugiés victimes de la torture.

29. À l'issue de sa quinzième session, le Conseil d'administration a tenu une conférence de presse et, pour la première fois, une réunion d'information avec des États intéressés par les résultats de ses travaux.



30. Vu le nombre important de dossiers à examiner pendant la session et devant le manque de temps pour pouvoir aborder en profondeur des questions portant sur la substance de son travail (révision de ses lignes directrices, recherche de fonds, etc.), le Conseil d'administration a recommandé, comme il l'avait fait à sa précédente session (voir A/50/512, par. 39), que l'Assemblée générale approuve que la durée de sa session annuelle soit portée à un maximum de 10 jours.

## V. RECHERCHE DE FINANCEMENT

### A. Résolutions de l'Assemblée générale et de la Commission des droits de l'homme

31. Dès sa résolution 36/151, du 16 décembre 1981, par laquelle elle avait créé le Fonds, l'Assemblée générale avait autorisé le Conseil d'administration à encourager et à solliciter des contributions et des annonces de contributions. L'Assemblée avait prié le Secrétaire général de donner au Conseil toute l'assistance dont il pouvait avoir besoin et elle avait lancé un appel à tous les gouvernements pour qu'ils répondent favorablement aux demandes de contributions au Fonds.

32. Conformément à son programme de travail énoncé dans sa décision 48/431 du 20 décembre 1993, l'Assemblée générale adopte une résolution sur le Fonds toutes les années paires. La résolution 49/176 du 23 décembre 1994 est la plus récente qu'elle ait adoptée à ce sujet. L'Assemblée, par cette résolution et la Commission des droits de l'homme, par sa résolution 1996/33 du 19 avril 1996, ont lancé un appel à tous les gouvernements, à toutes les organisations et à tous les particuliers en mesure de le faire pour qu'ils répondent favorablement aux demandes de contribution au Fonds, si possible de façon régulière et annuellement avant la réunion du Conseil d'administration. Une résolution sur le Fonds devrait être adoptée par l'Assemblée générale cette année.

33. Pendant la cinquante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme, le Haut Commissaire aux droits de l'homme a alerté les États Membres sur la situation financière préoccupante du Fonds en les invitant à y contribuer avant la quinzième session de son Conseil d'administration<sup>4</sup>. En effet, au 10 avril 1996, à un mois seulement de la session annuelle du Conseil, le Fonds ne disposait que de 330 000 dollars. Une réunion avec les États contributeurs, parrainée par le Haut Commissaire, a également été organisée à cet effet. Un message du Président du Conseil d'administration a été distribué à cette réunion, demandant notamment aux États qui avaient annoncé une contribution de bien vouloir la payer avant le 15 mai, afin que le Conseil puisse la prendre en considération dès cette année.

34. Le dernier rapport du Secrétaire général à la Commission des droits de l'homme sur le Fonds<sup>5</sup> contient une évaluation, préparée par l'International Rehabilitation Council for Torture Victims (IRCT, Copenhague), des besoins en matière d'aide aux victimes de la torture dans le monde, portant seulement sur les centres de réadaptation, et qui estime les besoins à 26 500 000 dollars des États-Unis en 1996 et 36 500 000 en 1997<sup>6</sup>.

## B. Lettres aux États

35. Le Conseil d'administration a vivement apprécié l'envoi, le 20 octobre 1995, d'une lettre du Haut Commissaire aux droits de l'homme aux Ministres des affaires étrangères d'États n'ayant jamais contribué au Fonds, par laquelle il les invitait à le faire pour la première fois, et d'une autre lettre, aux États contributeurs réguliers au Fonds, les encourageant à augmenter leurs contributions (voir plus haut par. 14).

36. Le Haut Commissaire aux droits de l'homme a aussi adressé, en début d'année, une lettre aux gouvernements ayant fait une annonce de contribution en exprimant le souhait qu'ils la concrétisent avant la réunion du Conseil d'administration. Le Luxembourg, le Liechtenstein et la Principauté de Monaco ont répondu favorablement à cette invitation.

## C. Action d'organisations non gouvernementales

37. Certaines organisations effectuent des démarches d'information et de sensibilisation sur les activités du Fonds auprès de leurs gouvernements. L'organisation américaine "Center for Victims of Torture" de Minneapolis, Minesota, a effectué un important effort dans ce sens auprès du Gouvernement et des membres du Congrès des États-Unis. Une lettre a ainsi été envoyée au Congrès demandant inter alia le maintien de la contribution du Gouvernement américain au Fonds à hauteur de 1 500 000 dollars pour 1996.

## Notes

<sup>1</sup> Voir "Activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme", Nations Unies, New York, 1992, numéro de vente F.88.XIV 2, Première partie, chapitre VIII, D, Protection contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

<sup>2</sup> Voir "Mécanismes de lutte contre la torture", Fiche d'information sur les droits de l'homme No 4, publiée par le Centre pour les droits de l'homme.

<sup>3</sup> HR/96/39.

<sup>4</sup> hr/96/18.

<sup>5</sup> E/CN.4/1996/33 et Add.1.

<sup>6</sup> Ibid., annexe.

Annexe I

CONTRIBUTIONS VERSÉES OU ANNONCÉES PAR LES GOUVERNEMENTS

(De février 1982 à septembre 1996)

Pays	Numéro de la contribution	Montant (en dollars des États-Unis)	Date de l'annonce ou du versement de la contribution	Année	Équivalent en monnaie locale
Afrique du Sud	1	8 888,00	31 mars 1996	1996	
Algérie	1	5 000,00	30 décembre 1994	1994	
	2	5 000,00	14 décembre 1994	1995	
	3	5 000,00	30 novembre 1995	1996	
	Total	15 000,00			
Allemagne	1	54 106,70	27 décembre 1983	1983	Deutsche mark 150 000
	2	64 277,68	14 décembre 1984	1984	Deutsche mark 200 000
	3	79 032,64	9 décembre 1985	1985	Deutsche mark 200 000
	4	99 216,19	22 décembre 1986	1986	Deutsche mark 200 000
	5	119 688,81	10 décembre 1987	1987	Deutsche mark 200 000
	6	114 943,00	19 décembre 1988	1988	Deutsche mark 200 000
	7	112 549,24	7 décembre 1989	1989	Deutsche mark 200 000
	8	135 749,68	14 décembre 1990	1990	Deutsche mark 200 000
	9	126 103,40	29 novembre 1991	1991	Deutsche mark 200 000
	10	126 223,00	24 novembre 1992	1992	Deutsche mark 200 000
	11	113 450,29	1er décembre 1993	1993	Deutsche mark 194 000
	12	119 760,48	5 mai 1994	1994	Deutsche mark 200 000
	13	120 805,37	2 novembre 1994	1995	Deutsche mark 180 000
	Premier paiement	39 361,00	18 mai 1995		
	Deuxième paiement	19 536,00	6 juin 1995		
	Troisième paiement	70 188,00	28 novembre 1995		
	14	121 621,62	3 avril 1996	1996	
	Total	1 386 077,48			
Andorre	1	1 000,00	10 février 1995	1995	Pesetas
	2	2 000,00	8 février 1996	1996	
	Total	3 000,00			
Arabie saoudite	1	10 000,00	22 août 1996	1996	

Pays	Numéro de la contribution	Montant (en dollars des États-Unis)	Date de l'annonce ou du versement de la contribution	Année	Équivalent en monnaie locale
Argentine	1	5 000,00	6 juillet 1988	1988	
	2	4 000,00	13 février 1989	1989	
	3	4 000,00	15 novembre 1991	1990	
	4	2 996,00	15 novembre 1991	1991	
	5	2 985,00	25 avril 1995	1995	
	6	10 000,00	9 février 1996	1996	
	Total	28 981,00			
Australie	1	12 816,00	18 décembre 1984	1984	Dollars australiens
	2	3 573,00	17 février 1988	1988	
	3	6 212,00	30 novembre 1993	1993	
	4	3 592,00	18 mai 1994	1994	
	Total	26 193,00			
Autriche	1	5 000,00	19 décembre 1985	1985	
	2	5 000,00	16 octobre 1986	1986	
	3	5 000,00	15 octobre 1987	1987	
	4	5 000,00	9 mars 1988	1988	
	5	5 000,00	21 février 1989	1989	
	6	5 000,00	22 février 1990	1990	
	7	6 000,00	21 octobre 1991	1991	
	8	10 000,00	19 octobre 1992	1992	
	9	10 000,00	28 octobre 1993	1993	
	10	20 000,00	24 mai 1994	1994	
	11	20 000,00	25 mai 1995	1995	
	12	7 319,00	13 décembre 1995	1996	
	Total	103 319,00			
Belgique	1	10 000,00	21 février 1985	1984	
	2	10 000,00	2 février 1987	1986	
	3	10 000,00	30 mars 1988	1987	
	4	83 844,78	23 décembre 1993	1993	Francs belges
	5	92 148,68	30 décembre 1994	1994	Francs belges
	6	104 420,47	27 juillet 1995	1995	3 000 000 3 000 000
	Total	310 413,93			
Bhoutan	1	1 000,00	18 janvier 1994	1993	

Pays	Numéro de la contribution	Montant (en dollars des États-Unis)	Date de l'annonce ou du versement de la contribution	Année	Équivalent en monnaie locale		
Brésil	1	5 000,00	17 juin 1985	1985			
	2	5 000,00	21 novembre 1986	1986			
	3	5 000,00	1er août 1988	1988			
	4	5 000,00	26 avril 1993	1992			
	Total	20 000,00					
		5 <sup>a</sup>	10 000,00	20 décembre 1994	1995		
		6 <sup>b</sup>	10 000,00	2 novembre 1995	1996		
	Cameroun	1	1 113,77	9 août 1984	1984		
		2	1 344,90	15 avril 1986	1986		
		3	1 227,21	29 septembre 1989	1989		
		Total	3 685,88				
		Canada	1	7 932,00	23 novembre 1983	1983	Dollars canadiens 10 000
			2	7 633,59	12 décembre 1984	1984	Dollars canadiens 10 000
3	36 496,35		15 avril 1985	1985	Dollars canadiens 50 000		
4	7 103,00		25 février 1986	1986	Dollars canadiens 10 000		
5	7 692,00		14 avril 1987	1987	Dollars canadiens 10 000		
6	24 390,00		15 avril 1988	1988	Dollars canadiens 30 000		
7	25 200,62		30 mars 1989	1989			
8	25 031,73		8 mars 1990	1990			
9	26 652,41		20 novembre 1991	1991			
10	24 939,73		8 juin 1992	1992			
11	19 668,55		30 mars 1994	1994			
12	17 094,00		13 janvier 1995	1995			
13	17 967,05		16 novembre 1995	1996			
Total	247 801,03						
Chili	1	2 000,00	16 février 1993	1991			
	2	2 000,00	11 mai 1994	1994			
	3	3 000,00	15 mai 1995	1995			
	Total	7 000,00					
	4 <sup>b</sup>	4 000,00	2 novembre 1995	1996			

Pays	Numéro de la contribution	Montant (en dollars des États-Unis)	Date de l'annonce ou du versement de la contribution	Année	Équivalent en monnaie locale
Chypre	1	500,00	19 août 1982	1982	
	2	200,00	29 septembre 1983	1983	
	3	250,00	11 avril 1984	1984	
	4	300,00	23 décembre 1986	1986	
	5	500,00	23 décembre 1992	1992	
	6	500,00	23 décembre 1993	1993	
	7	500,00	12 décembre 1994	1995	
	Total	2 750,00			
Costa Rica	1	10 000,00	Mai 1995	1993	
Danemark	1	114 600,05	27 septembre 1982	1982	
	2	104 783,36	5 avril 1984	1984	
	3	93 187,96	25 avril 1985	1985	
	4	120 402,14	21 mars 1986	1986	
	5	155 050,78	4 mars 1988	1987	
	6	139 489,47	30 août 1988	1988	
	7	127 534,75	30 mai 1989	1989	
	8	173 430,45	31 octobre 1990	1990	
	9	152 068,13	30 octobre 1991	1991	
	10	168 661,73	29 octobre 1992	1992	
	11	152 493,77	13 juillet 1993	1993	
	12	151 347,41	10 juin 1994	1994	
	13	184 535,89	10 avril 1995	1995	
	14	340 049,31	8 juillet 1996	1996	
	Total	2 177 635,20			
Espagne	1	13 176,09	25 avril 1986	1986	Pesetas
	2	19 196,65	7 avril 1987	1987	
	3	22 304,50	31 mars 1988	1988	
	4	34 884,88	13 mars 1989	1989	
	5	36 730,27	14 mars 1990	1990	
	6	34 798,64	22 août 1991	1991	
	7	67 187,52	19 mars 1992	1992	
	8	58 500,75	30 mars 1993	1993	
	9	48 045,46	24 février 1994	1994	
	10	54 660,59	5 avril 1995	1995	Pesetas
	11	53 954,47	18 juin 1996	1996	
	Total	443 439,82			7 000 000

Pays	Numéro de la contribution	Montant (en dollars des États-Unis)	Date de l'annonce ou du versement de la contribution	Année	Équivalent en monnaie locale	
États-Unis d'Amérique	1	100 000,00	1er octobre 1985	1985		
	2	86 000,00	1er février 1987	1986		
	3	86 000,00	1er juin 1987	1987		
	4	90 000,00	18 février 1992	1988		
	5	100 000,00	18 février 1992	1989		
	6	100 000,00	18 février 1992	1990		
	7	100 000,00	18 février 1992	1991		
	8	97 000,00	23 décembre 1992	1992		
	9	500 000,00	29 mars 1993	1993		
	10 <sup>a</sup>	1 500 000,00	20 mai 1994	1994		
		Premier paiement	500 000,00	18 août 1994		
		Deuxième paiement	1 000 000,00	24 octobre 1994		
	Finlande	11	1 500 000,00	24 janvier 1995	1995	
12 <sup>a</sup>		1 500 000,00	26 janvier 1996	1996		
	Premier paiement	500 000,00	4 avril 1996			
	Deuxième paiement	1 000 000,00	11 juin 1996			
	Total	5 759 000,00				
Finlande	1	81 729,02	5 janvier 1983	1982	Markkaa finlandais	
	2	52 576,24	22 septembre 1983	1983		
	3	75 936,55	26 juin 1984	1984		
	4	87 596,36	11 octobre 1985	1985		
	5	104 304,95	9 juin 1986	1986	Markkaa finlandais	
	6	134 048,26	1er avril 1987	1987	Markkaa finlandais	
	7	154 922,54	19 janvier 1988	1988		
	8	153 773,36	14 avril 1989	1989		
	9	171 198,39	25 avril 1990	1990	Markkaa finlandais	
	10	174 640,70	7 mai 1991	1991	Markkaa finlandais	
	11	180 230,13	6 juillet 1992	1992		
	12	170 863,71	14 avril 1993	1993		
	13	182 017,14	27 avril 1994	1994		
	Total	1 723 837,35				

Pays	Numéro de la contribution	Montant (en dollars des États-Unis)	Date de l'annonce ou du versement de la contribution	Année	Équivalent en monnaie locale
France	1	19 480,52	24 juin 1983	1983	Francs français
	2	20 496,89	12 avril 1984	1984	Francs français
	3	26 315,78	8 mai 1985	1985	
	4	37 593,98	7 octobre 1986	1986	
	5	40 650,40	27 août 1987	1987	
	6	18 518,52	1er février 1988	1988	Francs français
	7	76 271,18	9 janvier 1989	1989	
	8	32 154,00	15 mars 1989	1989	Francs français
	9	43 478,26	8 janvier 1990	1989	
	10	47 619,04	3 octobre 1990	1990	
	11	55 555,55	24 décembre 1991	1991	
	12	56 603,77	20 juillet 1992	1992	Francs français
	13	88 495,57	2 avril 1993	1993	
	14	86 956,52	24 mars 1994	1994	
	15	17 139,86	8 avril 1994	1994	
	16	18 587,37	27 septembre 1994	1994	
	17	102 040,82	7 juillet 1995	1995	
	18	97 087,37	8 mai 1996	1996	
	Total	885 045,40			
Grèce	1	5 000,00	4 octobre 1983	1983	
	2	5 000,00	11 décembre 1984	1984	
	3	5 000,00	5 mai 1985	1985	
	4	5 000,00	30 juin 1986	1986	
	5	5 000,00	21 avril 1987	1987	
	6	5 000,00	12 avril 1988	1988	
	7	5 000,00	10 mars 1989	1989	
	8	5 000,00	14 novembre 1990	1990	
	9	5 000,00	16 avril 1993	1991	
	10	5 000,00	16 avril 1993	1992	
	11	10 000,00	17 mai 1995	1994	
	12	10 000,00	12 avril 1995	1995	
	13	10 300,00	3 mai 1996	1996	
	Total	80 300,00			
Haiti	1	186,00	5 janvier 1989	1989	
Hongrie	1	500,00	31 décembre 1993	1993	
	2	500,00	2 juin 1994	1994	
	Total	1 000,00			



Pays	Numéro de la contribution	Montant (en dollars des États-Unis)	Date de l'annonce ou du versement de la contribution	Année	Équivalent en monnaie locale
Indonésie	1	1 985,87	20 juillet 1988	1988	
	2	5 000,00	20 avril 1993	1993	
	Total	6 985,87			
Irlande	1	5 690,00	30 avril 1984	1984	
	2	7 080,50	18 avril 1985	1985	
	3	10 872,00	21 avril 1986	1986	
	4	8 940,00	16 juin 1987	1987	
	5	3 207,00	13 janvier 1988	1988	
	6	2 858,00	8 février 1989	1989	
	7	3 572,40	14 mai 1991	1991	
	8	5 815,25	4 février 1992	1992	
	9	14 805,00	7 avril 1993	1993	
	10	30 080,00	26 juillet 1994	1994	
	11	40 978,00	19 septembre 1995	1995	
	12	47 100,00	31 juillet 1996	1996	
	Total	180 998,15			
Islande	1	2 000,00	2 décembre 1986	1986	
	2	2 000,00	2 décembre 1987	1987	
	3	2 000,00	11 mai 1989	1988	
	4	2 300,00	8 mars 1990	1989	
	5	2 410,00	31 janvier 1991	1990	
	6	4 267,00	28 janvier 1992	1991	
	7	5 350,00	28 août 1992	1992	
	8	5 617,00	30 décembre 1993	1993	
	9	3 491,13	18 mai 1994	1994	
	10	5 633,80	18 mai 1995	1995	
	Total	35 068,93			
Israël	1	20 000,00	23 novembre 1994	1994	
	2	10 000,00	3 janvier 1996	1996	
	Total	30 000,00			
Italie	1	100 000,00	16 juin 1987	1987	
	2	30 000,00	23 mai 1991	1990	
	3	30 000,00	16 janvier 1992	1991	
	4	30 000,00	23 décembre 1992	1992	
	5	30 000,00	2 août 1992	1993	
	Total	220 000,00			

Pays	Numéro de la contribution	Montant (en dollars des États-Unis)	Date de l'annonce ou du versement de la contribution	Année	Équivalent en monnaie locale
Jamahiriya arabe libyenne	1	5 000,00	3 août 1988	1988	
	2	5 000,00	5 octobre 1993	1993	
	Total	10 000,00			
Japon	1	50 000,00	19 août 1986	1986	
	2	50 000,00	23 octobre 1987	1987	
	3	50 000,00	24 juin 1988	1988	
	4	50 000,00	27 décembre 1989	1989	
	5	50 000,00	30 avril 1991	1990	
	6	50 000,00	31 janvier 1992	1991	
	7	100 000,00	18 février 1993	1992	
	8	100 000,00	14 janvier 1994	1993	
	9	100 000,00	22 février 1995	1994	
	10	100 000,00	11 avril 1996	1995	
	Total	700 000,00			
Jordanie	1	1 000,00	10 février 1984	1984	
Kenya	1	400,00	24 avril 1985	1985	
	2	500,00	23 avril 1987	1987	
	3	1 000,00	19 juillet 1996	1996	
	Total	1 900,00			
Liechtenstein	1	2 286,00	5 avril 1984	1984	Francs suisses
	2	2 958,58	15 août 1986	1986	Francs suisses
	3	3 597,00	8 avril 1988	1988	Francs suisses
	4	7 901,00	1er avril 1992	1991	Francs suisses
	5	6 438,00	27 mai 1993	1992	Francs suisses
	6	6 591,00	10 décembre 1993	1993	Francs suisses
	7	7 029,88	23 avril 1994	1994	Francs suisses
	8	5 691,06	2 mai 1996	1996	Francs suisses
	Total	42 492,52			

Pays	Numéro de la contribution	Montant (en dollars des États-Unis)	Date de l'annonce ou du versement de la contribution	Année	Équivalent en monnaie locale
Luxembourg	1	2 019,84	5 avril 1983	1983	
	2	1 835,03	17 novembre 1983	1983	Francs luxembourgeois
	3	900,36	24 mai 1984	1984	
	4	1 681,00	13 août 1984	1984	
	5	1 421,80	9 octobre 1986	1986	Francs luxembourgeois
	6	1 102,71	20 novembre 1987	1987	
	7	2 917,15	15 mai 1990	1990	
	8	2 959,42	19 mai 1992	1991	
	9	3 017,60	23 avril 1993	1992	Francs luxembourgeois
	10	2 785,71	20 décembre 1993	1993	Francs luxembourgeois
	11	3 131,61	27 septembre 1994	1994	
	12	5 330,00	24 avril 1995	1995	Francs luxembourgeois
	13	9 490,00	23 mai 1996	1996	Francs luxembourgeois
	Total	38 592,23			
Malte	1	300,00	1er mars 1989	1989	
	2	1 500,00	12 décembre 1995	1995	
	Total	1 800,00			
Maroc	1	1 500,00	4 mai 1995	1995	
Maurice	1	999,31	21 janvier 1994	1994	
Monaco	1	15 000,00	6 juillet 1994	1994	
	2	16 778,00	4 mai 1995	1995	
	3	16 280,00	2 avril 1996	1996	Francs français
	Total	48 058,00			81 400
Norvège	1	100 000,00	2 mars 1982	1982	
	2	136 967,54	24 octobre 1983	1983	
	3	5 000,00	14 novembre 1986	1986	
	4	50 000,00	12 février 1987	1987	
	5	75 000,00	30 décembre 1988	1988	
	6	99 985,00	6 mai 1991	1991	
	7	74 985,00	31 décembre 1992	1992	
	8	99 973,48	20 juillet 1993	1993	
	9	95 884,69	25 mai 1994	1994	
	10	81 351,00	16 juin 1995	1995	
	Total	819 146,71			
	11 <sup>d</sup>	77 000,00	22 avril 1996	1996	
					Couronnes norvégiennes
					1 000 000

Pays	Numéro de la contribution	Montant (en dollars des États-Unis)	Date de l'annonce ou du versement de la contribution	Année	Équivalent en monnaie locale
Nouvelle-Zélande	1	13 400,00	14 février 1986	1986	Dollars néo-zélandais 25 000
	2	15 610,00	27 février 1987	1987	
	3	20 040,00	5 février 1988	1988	Dollars néo-zélandais 30 000
	4	18 420,00	17 mars 1989	1989	
	5	17 685,00	14 mars 1990	1990	
	6	17 676,00	29 mai 1991	1991	Dollars néo-zélandais 30 000
	7	27 494,00	22 mai 1992	1992	
	8	15 957,00	25 mai 1993	1993	
	9	15 579,00	16 mai 1994	1994	
	10	19 890,00	15 mai 1995	1995	
	11	16 947,50	28 juin 1996	1996	
	Total	198 698,50			
Ouganda	1	737,00	19 juillet 1994	1994	
Pays-Bas	1	45 000,00	6 juillet 1982	1982	
	2	50 000,00	7 mai 1984	1984	
	3	14 415,00	18 avril 1985	1984	Florins 50 000
	4	46 335,00	4 septembre 1985	1985	Florins 150 000
	5	44 799,38	6 juin 1986	1986	Florins 115 000
	6	121 012,46	28 novembre 1986	1986	
	7	50 308,14	22 décembre 1988	1988	
	8	40 521,72	22 décembre 1989	1989	Florins 8 000
	9	26 805,66	26 décembre 1990	1990	Florins 45 000
	10	54 990,69	12 décembre 1991	1991	Florins 100 000
	11	52 631,58	1er mars 1994	1992	Florins 100 000
	12	103 248,00	1er mars 1994	1993	Florins 200 000
	13	113 787,88	30 décembre 1994	1994	Florins 200 000
	14	11 971,43	29 février 1996	1996	
	15	287 976,00	30 juillet 1996	1996	Florins 500 000
	Total	1 063 802,94			
Philippines	1 <sup>b</sup>	10 000,00	2 novembre 1995	1996	
Portugal	1	10 000,00	13 janvier 1995	1995	
République de Corée	1	5 000,00	29 décembre 1988	1988	
	2	5 000,00	22 décembre 1989	1989	
	3	10 000,00	23 avril 1996	1996	
	Total	20 000,00			

Pays	Numéro de la contribution	Montant (en dollars des États-Unis)	Date de l'annonce ou du versement de la contribution	Année	Équivalent en monnaie locale
République tchèque	1	2 500,00	31 janvier 1994	1994	
	2	5 000,00	4 avril 1995	1995	
	3	2 500,00	20 novembre 1995	1996	
	Total	10 000,00			
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1	12 445,00	2 octobre 1984	1985 et 1986	Livres sterling 10 000
	2	41 987,50	20 mai 1987	1987 et 1988	Livres sterling 25 000
	3	50 733,00	15 février 1990	1989 et 1990	Livres sterling 25 000
	4	42 006,58	24 septembre 1991	1991 et 1992	Livres sterling 25 000
	5	52 238,81	15 février 1994	1993 et 1994	Livres sterling 35 000
	6	48 328,00	9 mai 1995	1995	
	7	46 153,85	5 juin 1996	1996	Livres sterling 30 000
	Total	247 738,89			
Saint-Marin	1	2 117,31	28 février 1984	1983	Lires italiennes 3 500 000
	2	2 258,93	24 août 1984	1984	Lires italiennes 4 000 000
	Total	4 376,24			
Saint-Siège	1	1 000,00	22 avril 1988	1988	
Sénégal	1	186,00	1er janvier 1987	1987	
	1	500,00	25 avril 1988	1988	
Sri Lanka	2	500,00	12 février 1991	1990	
	3	500,00	12 février 1991	1991	
	4	500,00	8 mars 1993	1992	
5	1 000,00	27 novembre 1995	1995		
	Total	3 000,00			
Suède	1	150 000,00	14 juin 1982	1982	
	2	60 790,27	16 janvier 1984	1984	
	3	72 020,16	31 octobre 1986	1986	
	4	95 655,64	1er juillet 1988	1988	
	5	169 097,00	29 novembre 1991	1991	Couronnes suédoises 1 000 000
	6	173 631,46	20 février 1992	1992	Couronnes suédoises 1 000 000
	7	247 142,42	13 octobre 1993	1993	Couronnes suédoises 2 000 000
	8	376 647,83	22 octobre 1993	1994	Couronnes suédoises 3 000 000
	9	475 367,00	11 novembre 1994	1995	Couronnes suédoises 3 500 000
	10	445 103,86	18 juin 1996	1996	Couronnes suédoises 3 000 000
	Total	2 265 455,64			

Pays	Numéro de la contribution	Montant (en dollars des États-Unis)	Date de l'annonce ou du versement de la contribution	Année	Équivalent en monnaie locale
Suisse	1	68 540,10	3 janvier 1984	1984	Francs suisses
	2	92 165,90	30 octobre 1986	1986	Francs suisses
	3	32 258,06	1er mars 1989	1989	Francs suisses
	4	15 748,03	18 janvier 1991	1990	Francs suisses
	5	25 925,93	15 janvier 1992	1991	Francs suisses
	6	46 357,62	6 janvier 1993	1992	Francs suisses
	7	52 777,78	23 décembre 1993	1993	Francs suisses
	8	24 409,45	16 janvier 1995	1995	Francs suisses
	Total	358 182,87			
Togo	1	1 540,43	15 mars 1989	1989	
Tunisie	1	1 298,70	16 mai 1991	1991	Dinars
	2	1 298,70	16 avril 1992	1992	Dinars
	3	1 948,00	15 avril 1992	1993	Dinars
	4	1 753,24	9 juin 1993	1993	
	5	1 489,57	14 novembre 1994	1994	Dinars
	6	1 478,10	29 décembre 1995	1995	Dinars
	Total	9 266,31			
Yougoslavie	7 <sup>b</sup>	1 600,00	2 novembre 1995	1996	
	1	5 000,00	18 décembre 1990	1980 <sup>e</sup>	

<sup>a</sup> Contribution annoncée par lettre.

<sup>b</sup> Contribution annoncée à la Conférence pour les annonces de contributions aux activités de développement tenue à New York en novembre 1995.

<sup>c</sup> Contribution annoncée à la Conférence pour les annonces de contributions aux activités de développement tenue à New York en novembre 1994.

<sup>d</sup> Contribution annoncée à la réunion des donateurs tenue à Genève le 22 avril 1996.

<sup>e</sup> Annonce de contribution au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Chili.

Annexe II

ORGANISATIONS HUMANITAIRES BÉNÉFICIAIRES DES SUBVENTIONS DU FONDS

A. Organisations ayant autorisé le secrétariat du Fond à mentionner leur identité, le type d'assistance qu'elles fournissent et leur répartition géographique

Organisation	Type d'assistance fournie	Aire géographique couverte
Abuelas de la Plaza de Mayo (APM) (Argentine)	Psychologique, sociale, juridique	Amérique latine
Amigos de los Sobrevivientes (Oregon, États-Unis d'Amérique)	Médicale, psychologique, sociale	Amérique latine
APT (Association pour la prévention de la torture) (Genève)	Organisation de séminaires	Europe
ATYHA (Centro de Alternativas en Salud Mental) (Asunción)	Médicale, psychologique, sociale	Amérique latine
AVRE (Association pour les victimes de la répression en exil) (Paris)	Médicale, psychologique, sociale, formation de professionnels de la santé	Afrique, Asie, Europe, Amérique latine
BALAY Incorporated (Quezon City)	Médicale, psychologique, sociale	Asie
Behandlungszentrum für Folteropfer (Berlin)	Médicale, psychologique, sociale, formation de personnels de la santé	Afrique, Amérique latine, Asie, Europe, Moyen-Orient
CAPSDH Ghana (Commission africaine des promoteurs de la santé et des droits de l'homme) (Accra)	Médicale, psychologique, sociale	Afrique
CAPSDH Guinée (Guinée)	Médicale, psychologique, sociale	Afrique
CAPSDH Carvitore (Érythrée)	Médicale	Afrique
CAPSDH (Rwanda)	Médicale, psychologique	Afrique
CAPSDH (Togo)	Médicale	Afrique
CCVT (Canadian Center for Victims of Torture) (Toronto, Canada)	Médicale, psychologique	Amérique latine, Afrique, Asie, Moyen-Orient
CDHES (Comisión de Derechos Humanos de El Salvador) (El Salvador)	Médicale, psychologique, sociale, juridique	Amérique latine
CEDAVIDA (Bogota)	Médicale, psychologique, sociale	Amérique Latine
CEFPROD HAC (Centro de Estudios Fronterizos y de Promoción de los Derechos Humanos) (Tamaulipas, Mexique)	Médicale, psychologique, juridique	Amérique latine
CIIS (California Institute of Integral Studies) (États-Unis d'Amérique)	Médicale, psychologique	Amérique latine, Asie
CINTRAS (Centro de Salud Mental y Derechos Humanos) (Santiago)	Médicale, psychologique, sociale, formation de professionnels de la santé	Amérique latine
CODEPU (Comité de Defensa de los Derechos del Pueblo) (Santiago)	Médicale, psychologique, sociale	Amérique latine
CODESEDH (Comité para la Defensa de la Salud, la Ética Profesional y los Derechos Humanos) (Buenos Aires)	Médicale, psychologique, sociale, séminaires	Amérique latine

Organisation	Type d'assistance fournie	Aire géographique couverte
COMEDE (Comité médical pour les exilés) (Paris)	Médicale, psychologique, sociale, formation de professionnels de la santé	Afrique, Amérique latine, Asie
Croix-Rouge suédoise (Stockholm/Skovde/Umeå, Suède)	Médicale, psychologique, sociale, formation de professionnels de la santé	Afrique, Amérique latine, Asie, Europe de l'Est
CVICT (Centre for Victims of Torture) (Katmandou)	Médicale, psychologique, sociale	Asie
CVT (Centre for Victims of Torture (Minnesota, États-Unis d'Amérique)	Médicale, psychologique, sociale	Monde entier
EATIP (Equipo Argentino de Trabajo e Investigación Psicosocial) (Buenos Aires)	Médicale, psychologique, sociale	Amérique latine
ECSTT (Edmonton Centre for Survivors of Torture and Trauma) (Edmonton, Canada)	Médicale, psychologique, sociale	Asie, Amérique latine, Europe de l'Est
EXIL (Centre médico-psycho-social pour réfugiés) (Bruxelles)	Médicale, psychologique, sociale, formation de professionnels de la santé	Afrique, Amérique latine, Asie
FASIC (Fundación de Ayuda Social de las Iglesias Cristianas) (Santiago)	Médicale, psychologique, sociale, juridique, séminaires	Amérique latine
FIND (Family of Victims of Involuntary Disappearances) (Philippines)	Psychologique	Asie
FRC (Family Rehabilitation Centre) (Colombo)	Médicale, psychologique, sociale, juridique	Asie
Geneva Initiative on Psychiatry and Ukrainian Psychiatric Association (Amsterdam, Pays-Bas)	Médicale, psychologique, sociale	Europe de l'Est
HRFT (Human Rights Foundation of Turkey) (Ankara/Istanbul/Izmir, Turquie)	Médicale, psychologique	Europe
ICAR Foundation (Medical Rehabilitation Centre for Victims of Torture) (Bucarest/Iasi, Roumanie)	Médicale, psychologique, sociale	Europe de l'Est
Iglesia Metodista (Centro de Salud Mental) (Punto Arenas, Chili)	Médicale, psychologique	Amérique latine
IMA (Indian Medical Association) (Inde)	Formation de professionnels de la santé	Asie
JKC (Jammu and Kashmir Council for Human Rights) (Pakistan)	Médicale, psychologique, sociale	Asie
Justice pour Tazmamart (Maroc)	Sociale	Afrique
LAPPH (Ligue des anciens prisonniers politiques haïtiens, des amis et parents des disparus) (Port-au-Prince)	Médicale, sociale, juridique	Caraïbes
Mandela Institute (Israël)	Médicale, psychologique, juridique	Moyen-Orient
Medical Foundation for the Care of Victims of Torture (Londres)	Médicale, psychologique, sociale, formation de professionnels de la santé	Monde entier
Medical Foundation Ouganda (Kampala)	Médicale, psychologique, sociale	Afrique
Methodist Church of Southern Africa (Durban, Afrique du Sud)	Médicale, psychologique, sociale, juridique	Afrique



Organisation	Type d'assistance fournie	Aire géographique couverte
MIDU Mutualista Israelita del Uruguay (Montevideo)	Médicale, psychologique	Amérique latine
PCATI (Israël)	Juridique	Moyen-Orient
POC (Prisoners of Conscience Appeal Fund) (Londres)	Sociale	Moyen-Orient, Afrique, Europe de l'Est
Primo Levi (France)	Médicale, psychologique, sociale	Europe
Psychosocial Centre for Refugees (Cologne, Allemagne)	Médicale, psychologique, sociale	Asie, Afrique
PTV (Programme for Torture Victims) (Californie, États-Unis d'Amérique)	Médicale, psychologique, sociale	Amérique latine, Asie, Afrique
RIAPS (Regional Institute for Ambulant Psychosocial Services) (Prague)	Psychologique, sociale	Europe de l'Est
RCT (Rehabilitation Centre for Torture Victims) (Copenhague)	Médicale, psychologique, séminaires, formation de professionnels de la santé	Monde entier
RTCR (Rehabilitation Centre for Torture and Repression Survivors) (Vilnius)	Médicale, psychologique, sociale	Europe de l'Est
RIVO (Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée) (Montréal, Canada)	Médicale, psychologique, sociale	Afrique, Amérique latine, Moyen-Orient
SELDA (Society of Ex-Detainees for Liberation against Detention and for Amnesty) (Manille)	Médicale, psychologique, sociale, juridique	Asie
SOS Torture (Genève)	Aide d'urgence aux victimes de la torture	Afrique, Asie, Europe, Amérique latine
Survivors International of Northern California (Californie, États-Unis d'Amérique)	Médicale, psychologique, formation de professionnels de la santé	Afrique, Amérique latine, Asie, Europe de l'Est, Moyen-Orient
Taller Julio Cortázar (Córdoba, Argentine)	Médicale, psychologique, sociale, juridique, aux enfants de victimes de torture	Amérique latine
TNM (Tortura Nunca Más) (Rio de Janeiro)	Médicale, psychologique, sociale	Amérique latine
VAST (Vancouver Association for the Survivors of Torture) (Vancouver, Canada)	Médicale, psychologique, sociale, juridique	Afrique, Amérique latine, Asie, Moyen-Orient
VAT (Voice Against Torture) (Islamabad, Pakistan)	Médicale, psychologique, sociale, formation de professionnels de la santé	Asie, Moyen-Orient
ZEBRA (Zentrum zur sozialmedizinischen rechtlichen und kulturellen Betreuung von Ausländern und Ausländerinnen) (Graz, Autriche)	Médicale, psychologique, sociale	Afrique, Asie, Europe de l'Est, Moyen-Orient

B. Trente et une autres organisations humanitaires, d'assistance médicale ou sociale ont souhaité ne pas figurer sur cette liste. Leurs types d'activités sont l'assistance médicale, psychologique et sociale et la formation de professionnels de la santé et les zones d'action sont l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie, l'Europe de l'Est et le Moyen-Orient.

-----